



Requalification de la traversée de village RD85

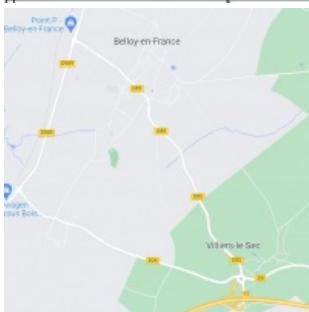
un grand chantier du Conseil départemental qui transforme notre centre village.

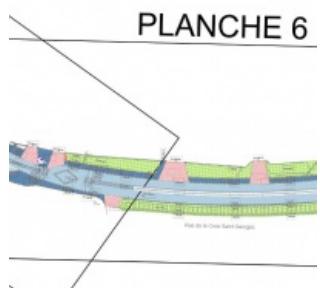
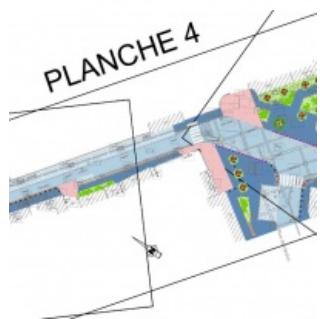
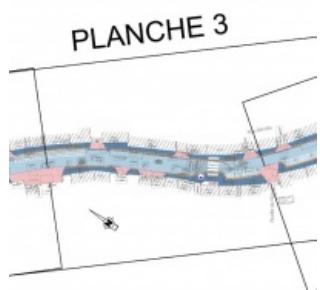
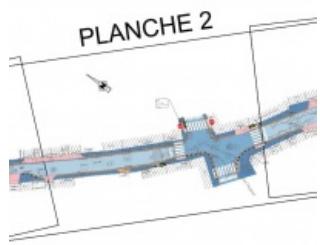
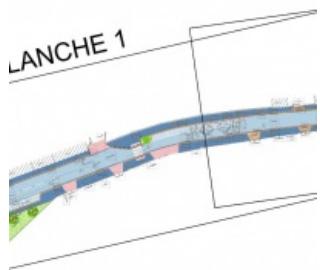
La grave-bitume a été posée les 7 et 8 décembre à partir de la Place du Souvenir. Un marquage au sol provisoire a eu lieu. Restent l'enrobé et le marquage au sol définitif sur l'ensemble du CD 85 qui auront lieu en février/mars 2023 dès que l'entreprise productrice d'enrobé sera rouverte.

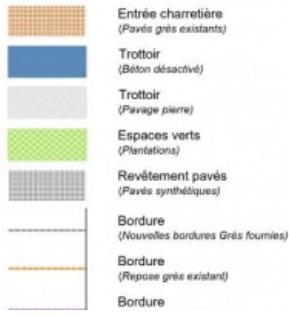
Des modifications ont été pratiquées par rapport au projet initial au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Citons par exemple, la modification de plusieurs « bateaux » et celle des chicanes que les services départementaux ont, à la demande des élus de Belloy, accepté d'opérer rue de la Croix Saint Georges pour améliorer la visibilité des automobilistes qui viennent de Villiers-le-Sec.

Pour gêner le moins possible les riverains, les rues ont été rouvertes à la circulation dès que possible avant même que les derniers équipements aient été installés et que la couche de roulement finale ait été apposée. Cela étant, cette étape intermédiaire a été délicate par exemple rue Mirville. En effet, avant les travaux, les décrochements étaient prévus pour permettre le stationnement des automobiles. Depuis les travaux, les décrochements sont expressément prévus pour permettre le croisement des véhicules, la rue Mirville restant bien entendu avec un double sens de circulation. Dans la période de transition, alors que la signalétique n'était pas en place, des voitures se garant là où les véhicules devaient se croiser, la situation a parfois été bien compliquée. Gageons que chacun s'imposera désormais le respect strict des règles de circulation, ce qui permettra le retour à une situation « normale ».

Ces travaux ont permis d'assurer aux personnes à mobilité réduite la possibilité de circuler dans notre village en toute sécurité sur des trottoirs élargis, et de réduire la vitesse des véhicules tout en préservant le maximum de places de stationnement et en « verdissant » partiellement les trottoirs. De plus des bornes ont été posées pour préserver la place du Souvenir, quatre bancs sont fixés Place du Souvenir et rue de la Croix Saint Georges et une nouvelle fontaine d'eau potable remplace celle qui ne fonctionnait plus depuis de nombreuses années rue de la Croix Saint Georges.







Documents

[arrete 223/21](#)

[Arrêté 61/22 du 29 03 2022](#)